[Elections législatives 18 novembre 1962 Seine, 5e circo.]

ACTION RÉPUBLICAINE ET SOCIALE

Madame, Monsieur,

C'est un homme nouveau qui se présente à vous aujourd'hui.

Aucun parti ne l'a jamais compté comme membre. Aucune idéologie n'a retenu son esprit captif de ses impératifs.

Sa Famille, sa profession, sa foi ont été les seules règles de sa conduite.

Il vous offre de mettre au service de vos problèmes familiaux, professionnels, nationaux l'expérience qu'il a acquise au cours d'une carrière déjà longue.

Vous voulez l'ordre qu'un Pouvoir fort, sans être personnel, assure par des Institutions tutélaires.

Vous voulez, grâce à cet ordre, la Sécurité de votre existence et, par la fécondité de celle-ci, votre accession à un niveau de vie digne d'un homme hautement civilisé.

Enfin, protégée par cet Ordre, entretenue par votre profession, vous voulez une famille dont le bonheur humain trouve dans les valeurs spirituelles et les conquêtes du progrès les conditions indispensables à son parfait épanouissement.

Un Député n'est pas un homme qui, du haut de la Tribune parlementaire, s'adresse à un Pays anonyme. C'est un homme intérieur aux situations de chacun de vous, en qui se répercutent vos propres problèmes, qui assume tout ce qui vous touche, parce qu'il veut et pense trouver, posséder, imposer les vraies solutions susceptibles de résoudre tout ce qui vous concerne.

Il n'y a pas d'ordre politique sans justice sociale. Il n'y a pas de Civilisation sans respect des valeurs traditionnelles. Il n'y a pas de paix sans progrès. Car la Nation est un Tout, et c'est parce qu'elle est un Tout indissoluble que nous nous pencherons avec autant d'équité que de cœur sur la situation de ceux que le Pouvoir ne protègea pas contre l'inhumanité d'un sort dont nous voulons atténuer l'amertume et l'injustice.

En travaillant au milieu de vous, avec vous, pour vous, je ne sache pas qu'il soit de méthode plus féconde de travailler ensemble à l'Honneur, et au rayonnement de notre Pays.

Je vous demande donc de me donner le moyen de vous aider, car je ne revendique pas d'autre privilège.

René DILLEMANN
Ancien bâtonnier près la Cour d'Appel de Hanoï
Avoué près le Tribunal de Grande Instance de la Seine
160, rue de l'Université - Paris-7e — INV. 48-77

Jacqueline HUGRET
Ancienne Déportée au camp de Ravensbruck n° 22 431
31, rue Buffon — Paris-5e

IMP. ARTRA - PARIS